

Compte rendu du conseil de l'ED

11 mars 2025, 14-16h, salle du Conseil

ODJ

1. Approbation du compte rendu du conseil du 25 novembre 2024.
2. Validation du calendrier pour les contrats doctoraux.
3. **Sélection des dossiers pour les prix de l'ED.**
4. La fiche d'évaluation pour les candidatures aux contrats doctoraux : prise en compte du lien entre la recherche et la société (secteur économique, préoccupations sociétales) ?
5. Le nombre de candidatures par UR aux contrats doctoraux ministériels
6. Le mentorat pour les doctorants – valorisation dans les formations
7. Double rattachement doctoral d'UR pluridisciplinaires, COBTEK et GREDEG.
8. Questions diverses

Étaient présents :

V. Magri (procurations de M.-J. Bertini et S. Quilio) ; L. Chanquoy, L. Gourichon, G. Jean (procuration de N. Pélessier), M. Lesclingand, T. Long, B. Meazzi, M. Nordera (procuration de J. Araszkievitz), S. Perez,

M. Chochoy

F. Blanc-Garidel

J. Benedetti, B. Baudy, J.-P. Baudoin, C. Callet

Informations :

- A. Le site a été remanié ; quelques points d'amélioration particuliers :
- Les comptes rendus de conseil sont désormais accessibles
 - Les actualités gagnent en visibilité : c'est la page sur laquelle on arrive quand on cherche edshal
 - Les documents à jour sont téléchargeables (**Dernier onglet à droite**) : veillez à utiliser ces documents pour toutes les demandes en lien avec l'ED (dérogation HDR, convention de co-tutelle etc). La liste des HDR se trouve également ici.
 - Le tableau des formations a été mis à jour
 - La connexion établie avec Adum permet d'avoir la liste des thèses en cours (avec leur laboratoire de rattachement, la discipline), l'annuaire des docteurs également
- B. Rappel : la cérémonie de remise des diplômes de doctorat aura lieu le 21 mars à Cannes
- C. Une rencontre conviviale aura lieu avec les doctorants à laquelle seront invités les Master 2 pour une sensibilisation au doctorat (vu avec C. Masoni).

D. Projet de Doctoriales : septembre-octobre 2025. « Qu'est-ce qu'une science *humaine* ? », colloque organisé par les doctorantes et doctorants sous l'impulsion de Docto'SHAL.

1. Approbation du compte rendu du conseil du 25 novembre 2024.

Le conseil accepte à l'unanimité le compte rendu du 25 novembre 2024

2. Validation du calendrier pour les contrats doctoraux.

Le conseil accepte à l'unanimité le calendrier pour l'attribution des contrats doctoraux.

1^{er} juin : ouverture de l'appel à candidature

20 juin à 23h59 : fermeture de l'appel.

Les auditions auront lieu entre le 8 et le 9 juillet

3. Sélection des dossiers pour les prix de l'ED :

Après présentations des dossiers et délibérations, le classement suivant a été établi :

a. Soncin Lisa = prix de la fondation UniCA 2026

b. Ex aequo Prévost Camielsa et Ponty Florian : prix de l'ED SHAL 2025

Pour le prix de la Ville de Nice (Comité du Doyen Lépine), des discussions sont en cours sur les modalités de la sélection des dossiers.

4. La fiche d'évaluation pour les candidatures aux contrats doctoraux : lien entre la recherche et la société (secteur économique, préoccupations sociétales) ?

Le suivi post-doctorat apparaît fondamental. Ce suivi est demandé par le HCÉRES. Des membres du Conseil ont suggéré l'ajout d'un item dans la fiche d'évaluation sur la prise en compte par le doctorant des possibles interactions entre sa recherche et la société. Le Conseil fait valoir que toutes les disciplines ne peuvent afficher au même titre les retombées et prolongements de leurs recherches dans le monde économique et la société. Cela risque d'induire un critère non équitable entre les dossiers avec le risque potentiel d'orienter les thèses vers des sujets professionnalisants, en défaveur de la recherche fondamentale.

Le Conseil rejette cette proposition.

5. Le nombre de candidatures par UR aux contrats doctoraux ministériels

La question n'est pas tranchée, mais plusieurs pistes ont été avancées : actuellement, les UR, sans distinction de taille, font remonter 3 candidatures maximum.

Il s'agirait de prendre en compte le nombre d'HDR, de sections CNU représentées dans les UR et de soutenances réalisées l'année précédente. Cependant l'équilibre entre ces critères reste à définir et la péréquation semble difficile à mettre en place.

Faute d'avoir trouvé une formule satisfaisant l'ensemble des membres, le nombre de 3 propositions par laboratoire reste valable pour cette année. Cependant, un laboratoire n'utilisant pas ces 3 propositions les rendra disponibles pour une autre unité souhaitant présenter 4 candidats ou plus. Mais la question de l'arbitrage pour savoir à qui attribuer ces propositions et celle du nombre total de candidatures n'ont pas été résolues. Il est convenu que les UR pourront présenter entre 0 et 4 candidatures.

Le 18 juin, il sera fait un état des lieux des possibles candidatures – les UR devront communiquer le nom des candidats qui seront possiblement présentés après sélection interne.

Le nombre de contrats attribués à l'ED n'est pas encore connu. Il paraît raisonnable de limiter le nombre de candidatures en fonction de ce chiffre, quand il sera transmis.

6. Le mentorat pour les doctorants – valorisation dans les formations

Après échange avec A. Cophignon, il est apparu intéressant de proposer, dans le cadre des formations doctorales, un dispositif de mentorat encadré : un doctorant en année 2, 3 ou plus, pourrait encadrer un néo-doctorant (connaissances du doctorat, parcours de formation entre autres - voir l'annexe « L'après-thèse »). Le dispositif repose entièrement sur le volontariat d'un côté comme de l'autre. Pour le mentor, cet encadrement serait valorisé dans les heures de formations. Il est proposé de tester le dispositif, étant entendu qu'il ne coûte rien et n'est en rien obligatoire. Il pourrait contribuer par ailleurs à la cohésion des doctorants.

7. Double rattachement doctoral d'UR pluridisciplinaires, COBTEK et GREDEG.

Rappel : un enseignant-chercheur ou un chercheur ne peut être rattaché qu'à **une seule ED**. Certains membres d'UR pluridisciplinaires comme le COBTEK et le GREDEG sont déjà rattachés à titre individuel à l'ED SHAL. Depuis peu, une UR peut avoir un double rattachement doctoral (à 2 ED) – avec les corollaires prévisibles : possibilité de candidater aux contrats doctoraux de l'ED et représentation au Conseil de chaque ED.

L'ED SHAL est la seule à porter les mentions Sociologie et Psychologie.

Pour le moment, aucune demande officielle n'est parvenue à l'ED ; la question est en réflexion.

L'ordre du jour étant épuisé et sans autres questions, la séance est levée à 16h10.

M. Chochoy

V. Magri

https://edshal-docs.univ-cotedazur.fr/files/CRConseils/CR_ED_SHAL11032025docx.pdf

https://edshal-docs.univ-cotedazur.fr/files/CRConseils/CR_ED_251124.pdf

Véronique Magri



Directrice de l'École Doctorale 86
**UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR** 

Annexe L'après-thèse

1. De la part de Auréa Cophignon, responsable Responsable Développement de Carrière des Doctorants :

La suggestion de prospection auprès des entreprises et DRH du territoire est effectivement très pertinente. Je vais vérifier auprès d'Anne Vuillemin, mais je pense qu'une collaboration avec la DRVI sera nécessaire pour mettre en place une démarche structurée et coordonnée. Ce type d'action pourrait vraiment valoriser les compétences de nos docteurs et renforcer leur visibilité auprès des employeurs.

Pour le portfolio, j'ai développé une approche combinant plusieurs outils de référence afin de construire un support à la fois complet et personnalisé pour les doctorants et docteurs. Les outils que j'utilise :

- RNCP : basé sur les 6 blocs de compétences officiellement reconnus ;
- Référentiel ESCO : pour une cartographie européenne des compétences et métiers ;
- ResearchComp : qui adresse spécifiquement les compétences des chercheurs ;
- Arbre des compétences d'Adoc Talent Management : un outil spécialisé pour les docteurs ;
- Bilans de compétences PerformanSe :
 - Echo (soft skills) : <https://www.performanse.com/fr/nos-produits/echo/>
 - Evolution (gestion de carrière) : <https://www.performanse.com/fr/nos-produits/evolution/>

Mon objectif est d'accompagner les doctorants dans l'utilisation d'ADUM pour construire leur portfolio autour des 6 blocs de compétences tout en intégrant les autres référentiels. Je pense que cela leur permettra d'avoir un support plus riche et adapté à leurs besoins, tant pour leurs projets professionnels que pour leur visibilité sur le marché du travail.

Un accompagnement personnalisé est proposé aux doctorants (années 1 à 3) qui permet de :

- réaliser un bilan de compétences approfondi,
- définir une stratégie efficace pour votre recherche d'emploi,
- bénéficier de conseils personnalisés pour la rédaction de votre CV,
- préparer aux entretiens d'embauche.

2. ANNUAIRE DES RELATIONS ENTREPRISES

<https://univ-cotedazur.fr/entreprise/annuaire-des-relations-entreprises-universite-cote-dazur>

3. Message adressé aux doctorants par A. Cophignon le 20 février 2025 :

Pour faciliter nos échanges et renforcer nos services d'accompagnement, nous avons créé le [Centre DocTalent](#), un nouvel espace sur la plateforme Link x Alumni de l'université pour **100 doctorants de toutes les disciplines**. Si vous rencontrez la moindre difficulté pour y accéder, je suis à votre disposition pour vous aider.

Sur ce nouvel espace, vous pourrez :

- Découvrir les **parcours doctoraux**, qui bénéficieront bientôt d'une **certification numérique européenne**
- Accéder à des **articles et des ressources utiles**
- Consulter le **calendrier des événements** (ateliers, formations, webinaires, sessions de networking...)
- **Proposer vos propres contenus** (articles, forums de discussion, ressources utiles...) ou **solliciter des informations spécifiques**
- **Échanger entre vous !**

Le Centre DocTalent a été rendu possible grâce au projet **DocTalent4EU**, financé par l'Union Européenne, dans le cadre de la création de « Talent Management Centers » pour les doctorants et jeunes docteurs. Afin de continuer à l'améliorer et à mieux répondre à vos besoins, je vous invite à répondre à une courte enquête (5 à 10 minutes) en suivant ce lien : <https://nettskjema.no/a/481673>.

L'Université Côte d'Azur souhaite évoluer en continu pour offrir un accompagnement optimal dans le développement de vos carrières. Vous êtes les mieux placés pour nous aider à faire de ce service un véritable atout pour votre parcours doctoral.

4. Rappel événement Cap docteur

Du 17 mars au 19 mars prochain, le ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'Apec organise une nouvelle session de Cap docteur, un événement en ligne à l'attention de doctorants et de docteurs.

Cette nouvelle session propose 6 webinaires consacrés à la valorisation des compétences des docteurs dans le monde professionnel et la poursuite de carrière.

Le programme est disponible sur cette page ainsi que le service d'inscription en ligne <https://event.apec.fr/public/events/72052/website/home>

En vous remerciant par avance de votre aide à la réussite de cet événement,
Cordialement,

Nathalie Roques

Département des formations des cycles master et doctorat DGESIP A1-3
Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
esr.gouv.fr